



Ecublens,
le 6 mars 2014
St-Sulpice,

Paroisse Ecublens - St-Sulpice

Nous avons le plaisir d'inviter les paroissiens d'Ecublens et Saint-Sulpice à prendre part à notre :

Assemblée paroissiale électorale

Dimanche 30 mars 2014

à l'issue des cultes

de 9h15 à l'église d'Ecublens
et de 10h30 à l'église de St-Sulpice



L'ordre du jour est le suivant :

1. Election du bureau de l'Assemblée paroissiale
2. Election des délégués à l'Assemblée régionale
3. Election de la Commission de gestion et des finances
4. Elections des 10 conseillers paroissiaux laïcs

Vote par correspondance

S'adresser jusqu'au 29 mars 2014 au président de l'Assemblée paroissiale
Pierre Martignier, Ch. de Chantemerle 4, 1024 Ecublens. Tél. : 021 636 40 89

Pour le bureau de l'Assemblée paroissiale

Le président :

Pierre Martignier